

---

## Collecte des piles et cartouches

---

### Sictom du Marsan

1038 Route du Marcadé

40090 Saint Perdon

[Voir le site internet](#)

Adrien Petit

[adrien.petit@sictomdumarsan.fr](mailto:adrien.petit@sictomdumarsan.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

## CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention, le SICTOM du Marsan a souhaité sensibiliser les administrations de son territoire au tri des déchets dangereux, notamment les piles et les cartouches d'encre.

Pour cela le Syndicat a mis à disposition des mairies des 81 communes, des collecteurs de piles et des collecteurs de cartouches d'encre.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

- Installer un point de collecte dans toutes les communes du territoire afin que les usagers puissent déposer leurs piles et cartouches proche de chez eux.
- Sensibiliser le personnel administratif et les usagers au tri des déchets dangereux.
- Améliorer le tri et diminuer la quantité de déchets dangereux retrouvés dans les ordures ménagères et le tri sélectif.

### Résultats quantitatifs

Piles :

- **6.385 tonnes** de piles collectées en 2013.

Soit une augmentation de 32% par rapport à l'année 2012.

Cartouches:

- **9.349 tonnes** de cartouches collectées en 2013.

Soit une augmentation de 169% par rapport à l'année 2012.

### Résultats qualitatifs

Sans objet.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Janvier - Février 2013 :

- Distribution de collecteurs de piles et de collecteurs de cartouches dans les 81 communes du territoire.

Les collectes en mairies sont prévues 2 fois par an (en juin et en décembre).

Par ailleurs, à chaque déplacement en mairie, les agents du service communication contrôlent le remplissage des collecteurs.

### Moyens humains

Le Service Communication suit les collectes de ces déchets dans les mairies. Ce sont donc 4 agents (pour l'année 2013) qui sont susceptibles de réaliser les prestations de collecte.

### Moyens financiers

Sans objet.

### Moyens techniques

Le Service Communication dispose de:

- 3 véhicules
- contenants en plastique pour la collecte

### Partenaires mobilisés

Les mairies des 81 communes du territoire sont des partenaires privilégiés de cette opération et permettent le relais des consignes de tri auprès des usagers.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

A la suite de la mise à disposition de collecteurs dans toutes les mairies, les opérations de collecte se poursuivront chaque année.

Cette action est facilement reproductible dans tous les territoires.

### Difficultés rencontrées

Cette action est peu originale.

### Recommandations éventuelles

Rien

## Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | CENTRE DE TRI | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHET DANGEREUX

## Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Direction régionale